



COMMISSION RETRIEVERS, BROUSSAILLEURS ET CHIENS D'EAU

LICENCE CONDUCTEUR POUR L'ANNÉE 2026

La licence est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Pour faciliter les démarches, il est admis cependant que les licences puissent être souscrites à compter du 1^{er} novembre de l'année précédente.

Ce formulaire doit être rempli en lettres capitales et adressé à :

Société Centrale Canine - Service Licences - 155 Avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex

Les champs précédés d'un * sont **obligatoires**

RAPPEL : la licence Conducteur doit être utilisé UNIQUEMENT pour les personnes NON PROPRIÉTAIRE de chien(s)

Cochez la case correspondant à votre demande (en cas de renouvellement indiquez votre n° de licence)

* DEMANDE DE LICENCE RENOUVELLEMENT

LICENCE N° :

* CIVILITÉ M. Mme * NOM :

* PRÉNOM :

ADRESSE NUMÉRO : VOIRIE :

VOIRIE (SUITE) : LIEU-DIT :

* CODE POSTAL : * VILLE :

PAYS : TÉLÉPHONE : MOBILE :

COURRIEL :

* Je déclare ne pas avoir subi de condamnation pour sévices sur animaux

* J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve à la charte du licencié

* Date de la demande :

* Signature :

TARIF POUR L'ANNÉE 2026:

Demande / Renouvellement : 15 € (forfaitaire)